

Contrat de performance énergétique et mécanisme du tiers-investisseur : la solution pour rendre vos bâtiments énergétiquement performants ?

Journée d'étude – 20 avril, Namur

Quand ? Mercredi 20 avril 2016 de 9h à 16h

Coût ? Gratuit avec inscription préalable obligatoire

Public cible ? Responsables énergie, directions et gestionnaires de bâtiments des secteurs non marchand et public d'institutions de taille moyenne et grande

Où ? Moulins de Beez, rue du Moulin de Meuse, 4 à 5000 Namur (Beez)

Inscription préalable obligatoire via le formulaire en ligne accessible à l'adresse suivante : www.unipso.be > Energie > [Journée d'étude 20/04/2016](#).
Attention! Clôture des inscriptions avant le 13 avril 2016

Dans le secteur public comme dans le non-marchand, les infrastructures sont souvent **vétustes** et **peu performantes**. Par ailleurs, les gestionnaires de ces bâtiments sont souvent confrontés à différentes **difficultés** pour les rénover :

- ▷ Manque de liquidités
- ▷ Manque de moyens humains et d'expertise en interne
- ▷ Absence de garantie sur les économies réalisées et sur la rentabilité de l'investissement



Les **Contrats de performance énergétique (CPE)**, couplés ou non à un mécanisme de tiers-investisseur, peuvent être une solution à ces difficultés. Un CPE est un contrat entre un maître d'ouvrage et un opérateur privé qui fixe un **objectif d'efficacité énergétique à atteindre dans le cadre d'un investissement**. Il permet de déléguer les investissements

et mesures d'amélioration de l'efficacité énergétique à une entreprise spécialisée afin de garantir une réduction des coûts en énergie à la fois durable et financièrement rentable. Les avantages d'un CPE sont donc nombreux. Cependant, les difficultés pour le réaliser peuvent l'être également.

Par des **exposés d'experts** et des **retours d'expérience**, cette journée d'étude permettra de présenter les **avantages et inconvénients de ce type de contrat** et de mettre en lumière les étapes, points d'attention et conditions de réussite à sa mise en œuvre.



8h45	Accueil des participants	
9h15	Présentation du programme de la journée	Muriel Jadoul, <i>Facilitatrice URE secteur non marchand</i>
9h20	Pourquoi avoir recours au Contrat de Performance Énergétique et comment le mettre en œuvre? Les différents types de contrat de performance énergétique et leurs impacts bilantaires, financiers, contractuels et opérationnels.	Jean-François Marchand, <i>Belesco</i> Christophe Madam, <i>Fedesco</i>
10h	Comment intégrer les contrats de performance énergétique et le mécanisme de tiers investisseurs dans une procédure de marché public ?	Bruno Lombaert, <i>Avocat, Bureau STIBBE</i>
10h40	Pause-café	
11h	Financer des projets durables dans les secteurs publics et non marchand	Philippe Dedobbeleer, <i>Belfius Banque</i>
11h20	RenoWatt : Facilitateur pour la réalisation de contrat de performance énergétique	Erika Honnay, <i>GRE-Liège</i>
11h50	Retour d'expérience d'une société de service énergétique	Jacques Tiquet, <i>Directeur commercial, Véolia</i>
12h20	Lunch sandwich	
13h30	Retour d'expérience du service technique de la Province du Hainaut : contrat de maintenance URE et Tiers-investisseur	Caroline Botton, <i>Responsable de la cellule URE, Service technique de la Province du Hainaut</i>
14h30	Pause-café	
14h45	Retour d'expérience de la commune d'Ottignies : contrat de performance énergétique avec tiers-investisseur	Tanguy Boucquey, <i>Responsable énergie à la commune d'Ottignies</i>
15h45	Conclusions et perspectives	Muriel Jadoul, <i>Facilitatrice URE secteur non marchand</i>
16h	Clôture du séminaire	

Renseignements

Muriel Jadoul, Facilitatrice énergie Non Marchand de Wallonie

Tél : 081/24.90.28

E-mail : muriel.jadoul@unipso.be

www.unipso.be

Avec le soutien financier
de la Wallonie